



Gagnez du temps et sécurisez vos processus !

Les Feuilles d'avis officielles des différents cantons publient quotidiennement les actes officiels des autorités ainsi que les avis administratifs et judiciaires.

Dans le cadre de leur mandat de gestion, les régies immobilières se doivent de consulter ces publications afin de repérer les publications, dont notamment les annonces de travaux, qui pourraient concerner les biens dont ils ont la gestion et ainsi en informer leurs clients.

Afin de faciliter la tâche des régies et d'éviter tout oubli, Signa-Terre SA a développé une application qui surveille les publications se rapportant aux annonces de travaux.

Les annonces travaux proches d'un immeuble géré (rayon de 100 mètres) sont automatiquement identifiées et communiquées le jour même au(x) responsable(s) concerné(s) de chaque agence (gérant, responsable de portefeuille, direction, etc.)

A titres d'exemple, les publications identifiées sur le canton de Genève :

- Les procédures accélérée (APA),
- Les annonces de travaux (APAT),
- Les demandes définitives (DD),
- Les demandes préalables (DP),
- Les démolitions (M),

Pour les autres cantons, la solution est adaptée à chaque législation.

Ces annonces sont également publiées sur le portail Signa-Terre (connect.signa-terre.ch) pendant une durée de 30 jours et ensuite archivées afin d'en garder l'historique.

Cette double diffusion (e-mail, portail) vous garantit un suivi optimum et sécurisé des annonces des travaux.

SIGNA-TERRE SA
Membre bureau SIA

GENÈVE
Rue Thalberg 2
CH-1201 Genève

VAUD
Chemin du Tortiguet 8
CH-1844 Villeneuve

T +41 22 715 25 80

SIGNA-TERRE AG
Mitglied SIA

BASEL
Peter Merian-Strasse 54
CH-4052 Basel

T +41 61 561 80 00

www.signa-terre.ch
info@signa-terre.ch